

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

SUPPLÉMENT
SPÉCIAL
VŒUX

#74
FÉVRIER
2023

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER

Budget 2023 : on garde le cap !

p.14

EN ACTION

Pour la sécurité des agents sur la voie publique

p.20

C'EST PRATIQUE

Et si vous testiez le MÊAtest ?



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#74
FÉVRIER
2023

Des agents de la direction des Finances et du contrôle de gestion (DPIAF)
De gauche à droite :
 Nabila Benkhelifa, service Budget et prospective ;
 Louisa Sassi, unité Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) ;
 Bruno Daller, directeur des Finances et du contrôle de gestion ; Valérie Ogier, unité PPI ;
 Nadia Berthelot, unité PPI ;
 Edi Luquet, service Budget et prospective

03

ACTUS

07

SUR LE TERRAIN DE LA TERRITOFocus sur
Porte des Alpes

08

DOSSIERBudget 2023 :
on garde le cap !

13

LA DATAAgir pour l'égalité
entre les femmes
et les hommes

14

EN ACTIONPour la sécurité des
agents sur la voie
publique

16

REGARDS CROISÉSUn régisseur à la pointe
de l'innovation

18

POINT D'INTERROGATIONConnaissez-vous
EMHA, l'équipe
métropolitaine de
l'habitat ?

19

EN PERSONNECharlotte Gireau,
de la formation des
travailleurs sociaux
aux Rencontres
Métropolitaines

20

C'EST PRATIQUEEt si vous testiez le
MÊTAtest ?

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORTS**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE
 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - Tél. 04 26 99 37 87
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin
Rédactrice en chef : Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies,
 Yves Estève, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,
 Éric Soudan, Anne Thomé

Conception maquette : In Média Res
Réalisation : Atelier Grève-Viallon
Impression : OTT imprimeurs



UNE APPLICATION POUR ÉVALUER LES PRESTATIONS



Odile Trannoy (DGEEP), Jérôme Poirier (DINSI/DDR), Anne Comba (société Alcyor), David François (service MOI et Logistique/DGEEP)

Pour contrôler les interventions de leurs prestataires, les agents de nettoyage de la DGEEP utilisaient depuis 2020 l'application mobile de contrôle périodique des prestations (CPP). Pilotée par les chefs de projet informatique Pascal Krin - qui prépare son départ bien mérité à la retraite - et Anne Comba, en collaboration avec Odile Trannoy, chargée de mission qualité nettoyage à la DGEEP, la version 2 du CPP a été développée par les équipes de la DINSI, notamment par Jérôme Poirier. Lancée fin 2022 auprès de 6 subdivisions de nettoyage, elle va être progressivement déployée à la collecte et la voirie. Sa nouvelle fonctionnalité majeure est la possibilité de générer simplement les formulaires d'évaluation,

lui permettant à terme d'être adoptée par tous les métiers, de terrain ou de bureau, susceptibles de contrôler des prestations. Les rapports, exploitables immédiatement, permettent le calcul d'éventuelles réfections transmises aux prestataires, ce qui participe à l'amélioration de la qualité de service de la collectivité. Grâce à l'intégration dans l'outil de la

base d'évaluation des prestataires et suite à un travail conjoint avec la direction de la Commande publique (DPIAF), l'équipe projet prévoit notamment un déploiement aux métiers de la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG) et maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage (DTEE).



LA DSHE FAIT PLACE NETTE

Le volume de documents papier et de données saisies chaque année à la DSHE atteint aujourd'hui un niveau critique. Cette situation a nécessité, fin 2021, le lancement d'un chantier d'archivage de grande ampleur. Sous l'impulsion de la direction générale adjointe de la DSHE, un comité de pilotage transversal a été mis en place, appuyé par l'unité Gestion documentaire et archivage (DRHMG) et la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DDR). À terme, le projet doit permettre de libérer de l'espace sur les sites, mettre à jour les procédures et la protection des données, et former les agents à une gestion documentaire pérenne.

69 sites
avec des espaces de stockage cartographiés

8,3 km linéaires
de stockage disponible estimés

86 demandes
d'accompagnement de services de la DSHE

9 557 dossiers
d'aides aux personnes âgées archivés

APPEL À CANDIDATURES

Lyon Confluence lance un appel à candidatures pour un local commercial et/ou d'activités pré-aménagé de 135 m² à louer à partir de l'automne 2023 à une entreprise à impact ou un commerce (dont artisanat) de proximité. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Date limite de réception des candidatures : 14 mars 2023

✂ Plus d'infos sur [Comète !](#)



TRAVAUX

LE PONT BONAPARTE, L'ÉQUIPE AU CŒUR DE L'OUVRAGE

Lié entre le Vieux Lyon (Lyon 5^e) et la Place Bellecour (Lyon 2^e), le pont Bonaparte supporte un trafic important autant pour les véhicules que pour les modes actifs. C'est l'un des seuls de Lyon à accueillir le passage de convois exceptionnels de plus de 100 tonnes. Avec le temps et la circulation, son état s'est dégradé et des travaux sont aujourd'hui lancés. Le chantier qui débute est piloté par le service Ouvrages d'art qui en assume la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. L'équipe projet est constituée de Philippe Reynaud et Claudie Arnould. « Ce sera le premier gros chantier pour Claudie dans ce service. Ce type de chantier complexe nécessite une coordination importante entre le service Information et communication de proximité (DGEEP), les services techniques de la Métropole, les chefs de projet des opérations connexes, la ville de Lyon, Keolis, le Sytral ; en résumé, un très bel exercice de conduite de projet ! » selon Philippe.



Philippe Reynaud, ingénieur chef de projet, et Claudie Arnould, technicienne assistante chef de projet, direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DGEEP)

QUELQUES CHIFFRES :

1950 :

reconstruction suite sa destruction en 1944

22,3 mètres pour une longueur de 119 mètres

Une future

Voie lyonnaise (ligne 12)

ÉNERGIE

LA CAMPAGNE INTERNE SUR LES « ÉCOGESTES » SE POURSUIT

Ce mois-ci, focus sur les économies d'électricité. Éteindre la lumière en sortant, mettre hors tension les cafetières et bouilloires, éteindre son ordinateur et son écran en fin de journée, fermer les portes entre les espaces chauffés et non chauffés... Ces gestes simples nous permettent de garder le contrôle sur nos consommations d'électricité. Alors pensez-y !

→ Cette campagne vous plaît ?

Découvrez toutes les affiches sur Comète et commandez celle de votre choix auprès du service de la com'interne : communicationinterne@grandlyon.com



→ Rendez-vous sur **Comète** pour revoir le webinaire 1h11 l'instant Métropole sur la sobriété énergétique



AGENDA

DU 17 AU 19 FÉVRIER SALON PRIMEVÈRE À LYON-EUREXPO

La Métropole sera présente au 37^e salon-rencontres de l'écologie et des alternatives pour intervenir sur différentes thématiques : végétal en ville, compostage, ville perméable...

Des invitations gratuites sont proposées aux agents de la Métropole et à leurs proches.

→ + d'infos sur **Comète**



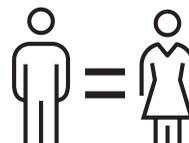
23 FÉVRIER DON DU SANG À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

→ Inscription sur **Comète**



DU 1^{ER} AU 8 MARS SEMAINE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Au programme de cette 2^e édition : une exposition, des installations vidéos, conférences, débats, spectacles..., autant de rendez-vous pour partager, s'informer, débattre et identifier les freins et leviers d'actions de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



→ Rendez-vous sur **Comète** pour en savoir plus.

IMMERSIONS EN 2050



Depuis l'été 2022, la Métropole élabore, avec trois équipes pluridisciplinaires, trois visions sur le devenir du territoire de la Grande Porte des Alpes aux horizons 2030, 2040 et 2050. Cette consultation d'urbanisme, pilotée par la direction Planification & stratégies territoriales (DPST/DUM), est rythmée par cinq séminaires inter-acteurs (communes, monde économique, associations, partenaires, acteurs institutionnels et

agents de la Métropole). Le troisième séminaire s'est tenu en janvier dernier sous la forme d'une exposition proposant trois immersions 2050 dans le territoire et ses modes de vie.

✂️ **Du 13 au 17 mars, venez découvrir cette exposition sur la mezzanine de l'Hôtel de Métropole. Visites guidées tous les jours de 13h à 14h. Inscriptions sur Comète.**

➤ **Contact : Corentin Gallard**
cgallard@grandlyon.com

DPIAF : UNE RÉORGANISATION FINALISÉE

Les organigrammes des directions de la délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière (DPIAF) ont tous été soumis aux instances paritaires. Les déménagements permettant le regroupement des équipes se sont déployés jusqu'au second semestre 2022. Les directions Commande publique et Ressources ainsi que la récente Mission de contrôle interne et de gestion des risques se sont installées à la Tour Part-Dieu. Les directions Assemblées, affaires juridiques & assurances (DAAJA) et Finances & contrôle de gestion (DFCG) se sont, quant à elles, regroupées au 5^e étage de l'Hôtel de Métropole. L'ensemble des collaborateurs de la DPIAF accompagnent au quotidien les délégations pour la définition et la répartition des ressources, le pilotage des achats responsables et l'appui en ingénierie pour les projets complexes.

ACTUS RH

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS. 63 agents ont participé (en présentiel et en visio) au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 26 janvier 2023 organisé par le service de la communication interne.



Jade Alouache, DSHE • Salah Eddine Amaida, DRHMG DPM • Salah Eddine Aouadj, DGEEP COL SUD • Stéphanie Banane, DSHE Les portes du Sud • Tatiana Bencsik, DSHE MDML Villeurbanne • Melynda Bevis, DRHMG DRH • Caroline Bourdoiseau, DRHMG SRH DGR • Odilon Bourret, DGEEP SIG Réseau • Marine Bouschet, DRHMG DRH • Pierre Cartier, DG DVMAP • Marco Cereda, DRHMG DLMG • Floriane Chauvy, DSHE MDML Feyzin • Mathilde Chevallier, DDR DATE • Bruno Coutelier, DG MCS • Virginie Deschamps, DRHMG DADRH • Sandrine Devens, DUM DPST • Sabrina Drici, DTEE DCE • Marjorie Dumont, DUM DPU • Alexandre Duraffourg, DRHMG DRH • Aurore Dussert, DPIAF DFCG • Christine Efouba, DSHE MDML Villeurbanne • Nicolas Eydoux, DDR DINSI/DAUSN • Khadija Fathi, DSHE Pôle PAPH DVAD • Anne-Laure Gabin, DG DVMAP • Grégory Garcia, DGEEP VTPCS • Nathalie Gaubert, DRHMG DR • Bénédicte Gonnon, DSHE MDML Lyon 1 • Charlotte Grosdidier, DSHE DHL • Walid Hamrit, DRHMG DPM • Joy Hernandez, DSHE MDML Villeurbanne • Elaura Hervé, DG DIRCOM • Matylde Hoarau, DSHE MDML Tassin Craponne • Emmanuelle Jalaber, DRHMG DRH • Émilie Labonne, DSHE LRG/L8Est • Robin Landeville, DGEEP ACV • Thomas Langlinay, DRHMG Mission sécurité • Yvonne Lefort, DSHE Collège La Tourrette • Etienne Legrand, DSHE MDML Vénissieux Sud • Nathalie Loffreda, DDR DIE • Edi Luquet, DPIAF DFCG • Arnaud Mahotdg, DG CAB/Presse • Nicolas Maillot, DRHMG DLMG • Auriane Maitrasse, DSHE MDML Lyon 6 • Alexia Meens, DSHE DHL • Julie Meyniel, DSHE DSMS • Mathilde Pella, DSHE Lyon Rive Gauche • Manon Perreal, DTEE DEEE • Maëlle Perrin-Luciani, DG DVMAP • Didier Pignard, DSHE MDML Villeurbanne • Marie Pinaudea, DGEEP IEM • Vincent Piotrowski, DDR DATE • Rodolphe Piroux, DSHE MDML Villeurbanne • Audrey Rapy-Montagne, DTEE DRES • Chloé Rasclé, DSHE MDML Lyon 7 • Anna Revol, DRHMG DRH • Julie Rivoire, DSHE MDML Irigny • Pascaline Rousset, DUM DM • Wafae Sahoui, DSHE SRH • Anaïs Serraille, DSHE MDML Vénissieux • Anna Souppe, DSHE DR SRH • Janique Thia Toong, DUM DMOU • Hélène Titeux, DSHE DHL • Wiphawadee Urai, DSHE Collège G. Chabroux

BIENVENUE AUX SERVICES CIVIQUES EN MISSION À LA MÉTROPOLE

Un temps d'accueil a été organisé par le service Insertion (DRHMG) le 30 janvier dernier pour accueillir ces jeunes recrutés pour une durée de 8 mois. Ils vont pleinement participer au portage de nos politiques publiques au travers des diverses missions d'intérêt général qui leur sont confiées : proposition de nouvelles activités aux jeunes accueillis par l'IDEF (DSHE), lutte contre le décrochage scolaire (DSHE), accompagnement des agents et des habitants à la réduction des consommations énergétiques et au tri des déchets (DTEE), mise en œuvre de la ZFE et accompagnement des usagers dans leur changement de pratiques de mobilité suite à la création de l'Agence des mobilités (DUM)...



INÉDIT CETTE ANNÉE !

Alors que la Métropole accompagne depuis presque 30 ans la ville de Ouagadougou au Burkina Faso dans le cadre de la coopération décentralisée, une jeune Burkinabè, Loreine Kawane, est accueillie depuis décembre 2022 à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) dans le cadre d'un service civique de réciprocité de 6 mois. Ce dispositif a pu être mis en place grâce à l'enthousiasme de Philippe Di Loreto, chef de projet relations internationales (DDR) et de Chérinne Boudjahfa, référente insertion jeunes (DRHMG), ainsi qu'avec l'aide de l'association Unis-Cité. Une belle aventure humaine et de beaux moments d'échanges en perspective !



PRÉPA CONCOURS ET EXAMENS : C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE

Vous souhaitez passer un concours ou un examen de la fonction publique ? C'est le moment de vous inscrire aux préparations. Le bulletin d'inscription disponible sur Comète ou auprès de votre SRH est à retourner à votre SRH de rattachement dûment complété et impérativement signé par toutes les parties avant le 24 février 2023 (aucun bulletin ne sera accepté hors délai).

✂️ + d'infos dans l'info RH jointe à votre bulletin de paie de janvier et sur **Comète**



VOTRE MÉDAILLE VOUS ATTEND

Vous avez été destinataire d'une médaille du travail et n'avez pas pu participer à la cérémonie des médaillés du 16 janvier dernier ? Pour tous les agents, hors DSHE, vous pouvez venir retirer votre médaille à l'Hôtel de Métropole, sur rendez-vous, à l'accueil de la DRH (1^{er} étage) auprès d'Hasiba Dridi : 04 78 63 45 10 ; hadridi@grandlyon.com. Pour les agents DSHE, votre médaille est disponible directement auprès de votre antenne de gestion.

➡️ **Bon à savoir : les médailles peuvent être récupérées par les managers qui les remettront à leurs agents.**

ACCUEILLIR UN STAGIAIRE DE 3^E

Motivés pour agir en faveur de l'égalité des chances ? Alors portez-vous volontaires pour accueillir, au sein de votre service, un jeune collégien de 3^e issu du réseau d'éducation prioritaire (REP) des collèges de notre territoire. La diversité de nos métiers est une vraie opportunité pour leur permettre de découvrir le monde du travail pour leur stage découverte de 5 jours. Osez leur offrir cette chance !

Aidée par l'association partenaire « Viens voir mon taf », les directions Ressources humaines (DRHMG) et Éducation (DSHE) accompagnent ce dispositif tout au long de l'année et assurent le lien entre les agents volontaires, les services et les collèges.

➡️ **Contact :**
bourseauxstages@grandlyon.com



Vue du ciel depuis le parc de Parilly à Bron

Focus sur Porte des Alpes

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la direction territoriale de Porte des Alpes, pilotée par Patrick Lopez et son adjointe Camille Pelegriny. Leurs équipes interviennent sur un territoire de 63 km² où vivent 115 288 Grands Lyonnais.

Près de 380 agents de proximité y travaillent au quotidien :

- au sein des 6 Maisons de la Métropole de Lyon et du Centre de Planification et d'Éducation Familiale du territoire, pour accueillir en moyenne 39 000 usagers ;
- dans les services urbains pour le nettoyage, la voirie et la collecte ;
- au sein des 9 collèges publics.



Frédérique Guglielmi, assistante médico-sociale à la MDML de Saint-Priest Centre-ville



Luderic Hernandez, Alexis Meurgey et Laurent Martin, agents de la subdivision Voirie Est, à Chassieu



Collège Simone Veil à Saint-Priest, ouvert en septembre 2021

Pour aller plus loin, une présentation en images est à découvrir ici :



Mourad Chebel, conducteur poids lourds, sur une tournée de ramassage des déchets à Mions



Frédéric Joly, agent de nettoyage de la subdivision NET Sud-Est, à Saint-Priest



MICHEL SOULAS,
Directeur général adjoint
Délégation Pilotage
& ingénierie administrative
et financière

Comme chaque année, le Conseil métropolitain a adopté, lors de sa séance de janvier, le budget primitif de l'exercice.

Avec le compte administratif, qui constate les résultats de l'exercice antérieur, le budget supplémentaire, qui intègre ces résultats à l'exercice en cours, et le débat d'orientations budgétaires, qui porte sur les perspectives de l'exercice à venir, c'est l'un des quatre actes budgétaires annuels qui donnent le pouls de notre collectivité. Il s'agit d'un acte majeur, à dimensions multiples.

Le budget, c'est d'abord un acte politique, qui signe la volonté d'agir de notre Exécutif : en arbitrant l'allocation des moyens, il traduit ses orientations, ses priorités et les réponses qu'il veut apporter aux besoins du territoire, de ses acteurs et de sa population.

Le budget, c'est ensuite un acte d'autorisation, du Conseil à l'Exécutif bien sûr, comme expression du contrôle nécessaire de l'organe délibérant sur l'emploi des ressources de la collectivité, mais aussi du « politique » à « l'administratif », qui dispose ainsi d'un mandat pour l'exécuter.

Le budget, c'est donc enfin une forme d'obligation pour l'administration : alors que tous les services ont contribué à sa préparation, ils sont, après son adoption, chargés de son exécution, pour rendre possible l'atteinte des objectifs fixés par l'Exécutif.

« Rendre possible », ce n'est donc pas lire les crédits ouverts au budget primitif comme un plafond mis à l'action, mais d'abord les considérer comme une nouvelle étape des réalisations à atteindre.

Je ne doute aucunement de la mobilisation de chacune et chacun d'entre vous pour y arriver, et vous remercie de votre engagement au quotidien à cette fin.

BUDGET 2023 : ON GARDE LE CAP !

Le budget primitif de 2023 a été voté par l'assemblée délibérante le 23 janvier dernier. En amont, les étapes de construction du budget, de la prospective jusqu'aux arbitrages politiques, font intervenir de nombreux agents : les équipes de la direction des Finances et du contrôle de gestion bien sûr, mais également celles de toutes les directions Ressources de chaque délégation, comme illustré dans les pages suivantes.



Bruno Daller,

Directeur des Finances
et du contrôle de gestion
(DFCG)

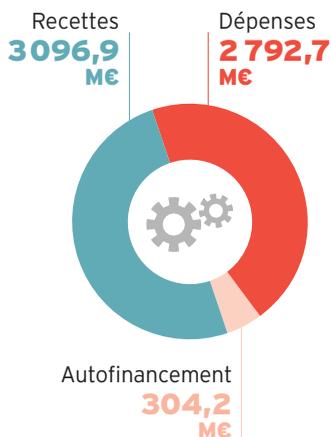
« Les points essentiels à souligner sont un maintien à l'identique des taux de fiscalité et une diminution de l'encours de dette par rapport à l'année précédente. Le point d'attention pour nos finances, c'est le fort risque d'augmentation des taux d'intérêt des emprunts aux collectivités locales au vu du contexte géopolitique et inflationniste. Malgré tout, la Métropole dispose d'une excellente notation financière qui lui permettra d'accéder aux meilleures conditions du marché en 2023. »

3817,5

MILLIONS D'EUROS

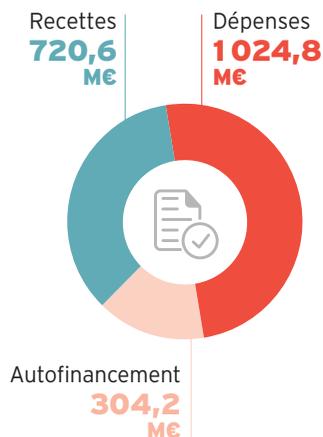
C'est le montant du budget 2023 de la Métropole de Lyon. Il se présente en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement. Chacune des sections doit être votée en équilibre. Le surplus dégagé par la section de fonctionnement constitue l'autofinancement. Il permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

FONCTIONNEMENT



Le fonctionnement, c'est d'abord les services à la population (collecte des déchets, nettoyage des voies, dépenses sociales comme le RSA...), mais aussi la gestion courante de la collectivité (frais de personnel, travaux d'entretien...).

INVESTISSEMENT



L'investissement présente les crédits qui découlent de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026. C'est ce qui prépare l'avenir du territoire et de ses habitants : construction et financement de nouveaux équipements, acquisitions de biens immobiliers et mobiliers, rénovation des collèges, Maisons de la Métropole de Lyon et autres bâtiments, développement des nouvelles mobilités...



Les recettes de la Métropole expliquées par Camille Nourrichard-Ente, responsable du service Fiscalité et synthèse financière (DFCG)

Quelles sont les principales recettes de la Métropole ?

Sur les 3,8 milliards d'euros de recettes que perçoit notre collectivité, une partie est issue des recettes opérationnelles gérées par les directions métiers. Elles comprennent par exemple les redevances assainissements, le péage du périphérique Nord, les fonds européens et subventions. Une autre partie est gérée par la direction des Finances et du contrôle de gestion, comme le fonds de compensation de la TVA ou les emprunts. Le service Fiscalité et synthèse financière, quant à lui, suit environ 2,5 milliards d'euros de recette annuelles. Nous distinguons celles sur lesquelles le territoire peut avoir une influence, comme la fiscalité locale directe et indirecte, de celles qui dépendent d'autres facteurs, comme la TVA ou les dotations de l'État. À la suite des dernières réformes fiscales (suppression de la taxe d'habitation en 2020 puis de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises à compter de 2023), c'est cette seconde catégorie qui est devenue majoritaire dans notre budget.

Quelles sont leurs perspectives d'évolution pour 2023 ?

Nous sommes notamment attentifs à deux facteurs : l'inflation, qui va mécaniquement augmenter les bases d'imposition locales et la recette nationale de TVA dont on perçoit une fraction chaque année, et la dynamique du marché immobilier local qui entraîne la perception de droits de mutation (frais de notaire), principale recette des départements.

Les engagements de la Métropole

Face à l'urgence économique, sociale et environnementale, la Métropole de Lyon mobilisera pleinement ses capacités budgétaires en 2023 pour confirmer, poursuivre et amplifier les engagements prioritaires de la collectivité, fixés par l'Exécutif :



Société bas carbone



Mobilité durable



Réduction des inégalités territoriales et conception d'un territoire agréable à vivre et favorable à la santé



Réduction de la pauvreté et des inégalités sociales



Transformation de l'économie de son territoire



Système alimentaire durable et de qualité



Protection et renforcement de la place de la nature

La procédure budgétaire

1 La prospective financière

La direction des Finances et du contrôle de gestion (DFCG) réalise une simulation de l'évolution des recettes et des dépenses pour les 6 années à venir (réactualisée régulièrement), afin de déterminer les marges de manoeuvre pour l'exercice des compétences métropolitaines.



2 Les orientations politiques

L'Exécutif de la Métropole de Lyon propose un cadrage politique.



En parallèle, le montant maximal des projets est fixé.



3 Le cadrage administratif

1. La direction générale traduit les orientations politiques en cadrage budgétaire.
2. La DFCG propose une première répartition de l'enveloppe globale des crédits entre les directions, selon l'option retenue.



4 La préparation budgétaire au sein des délégations et des directions



10 La mise en place des crédits et des autorisations à engager pluriannuellement dans le logiciel comptable



9 Le vote du budget

Le Conseil de la Métropole vote le budget annuel et le montant maximal des projets à engager dans l'année.



8 La présentation à la conférence des maires

Le budget est présenté dans l'instance de coordination entre la Métropole de Lyon et les communes situées sur son territoire.

du budget



1. Le directeur général adjoint de la DPIAF décline les orientations politiques.
2. Chaque direction détermine les moyens financiers nécessaires à la réalisation de son activité, en concertation avec ses services techniques, administratifs et financiers et les vice-présidents concernés.
3. Chaque direction Ressources saisit les propositions budgétaires dans les outils financiers.
4. Chaque direction produit une note de synthèse.



du budget métropolitain



5 Le dialogue budgétaire administratif

Il s'organise en trois temps :

1. Échanges entre directions et DFCG (réunions techniques)
2. Conférences et réunions budgétaires en présence de la directrice générale des services, des directeurs généraux adjoints des directeurs opérationnels et ressources
3. Réunions de la direction générale



6 Les arbitrages politiques

1. Le vice-président aux finances présente une synthèse des propositions budgétaires en réunion de l'Exécutif et soumet les différents points d'arbitrages.
2. Le Président arbitre en dernier ressort.



7 Le débat d'orientations budgétaires (DOB)

Cette étape réglementaire permet au vice-président aux finances de présenter à l'ensemble des conseillers métropolitains les grandes orientations du budget avant son vote.



La préparation du budget, de la direction des Finances et du contrôle de gestion ...

Interview

Sandra Jousset, directrice adjointe Programmation budgétaire et analyses fiscales

Linda Wroblewski, responsable du service Budget et prospective

Muriel Damet, responsable de l'unité PPI

Quel sont les points forts de vos équipes ?

SJ : Les équipes sont toute l'année en relation avec leurs homologues des directions Ressources déconcentrées qui orchestrent le recensement des propositions au sein de leur délégation. Ces échanges facilitent la préparation et le déroulement des séquences de travail spécifiques au dialogue de gestion budgétaire.

LW : Finalement, c'est la force du réseau finances et l'investissement collectif des agents qui contribuent au succès des préparations budgétaires.

Pouvez-vous nous rappeler les principales étapes de la préparation budgétaire ?

LW : Tout débute par l'élaboration d'une prospective financière qui nous donne les grandes tendances d'évolution des ratios financiers. En fonction des résultats, l'Exécutif débat d'orientations budgétaires que nous déclinons en cadrage pour la construction du budget.

MD : S'ensuit un dialogue de gestion avec les directions opérationnelles et nos partenaires des directions Ressources autour de leurs propositions.

Ces propositions consolidées sont partagées en réunion de l'Exécutif puis arbitrées, avant de lancer la production des documents réglementaires.

Quelles difficultés pouvez-vous rencontrer ?

SJ : De façon récurrente, il nous est difficile de préparer le budget parallèlement à la finalisation du projet de loi de finances. Selon les années, les mesures adoptées peuvent faire varier sensiblement nos hypothèses, qu'il conviendra alors de modifier à l'occasion d'une prochaine étape budgétaire.

... jusqu'aux directions Ressources de chaque délégation



Linda Wroblewski et Aurélien Decuq

Interview

Aurélien Decuq, directeur Ressources (DUM)

Comment s'organise le dialogue de gestion au sein de votre délégation ?

Après avoir partagé les grands jalons prévisionnels et les objectifs des séquences de dialogue interne prévues sur l'année, la délégation procède en février à une première actualisation de la programmation des projets afin d'anticiper les principaux besoins de financement et possibilités de réallocations des enveloppes financières, au niveau du budget comme de la PPI.

En avril, des binômes constitués de conseillers à la conduite de projet et de chefs de projet travaillent la programmation physique, financière et administrative des projets plus en détail, préparant à cette occasion la décision modificative et le budget N+1.

Les propositions budgétaires sont discutées et arbitrées en juin, dans le cadre des revues de projet organisées par tous les services de la délégation, en présence de nos équipes finances.

Nous livrons le premier projet de budget consolidé de la délégation courant juillet pour arbitrage interne et échanges avec les vice-présidents référents, avant la remise d'un projet définitif mi-septembre et le début du dialogue budgétaire fédéral.

Comment impliquez-vous les chefs de projet ?

Le mode projet est inhérent aux missions portées par la délégation, celle-ci assurant le pilotage de plus de 350 projets individualisés,

lesquels représentent environ 40 % du montant de la PPI métropolitaine.

La contribution des chefs de projet à la préparation budgétaire est naturelle, précieuse et de grande qualité. Elle est facilitée par l'impulsion donnée par le directeur général adjoint, l'exploitation effective des contributions, le cadre de travail annuel partagé et l'accompagnement de proximité proposé par nos conseillers à la conduite de projet et nos équipes finances.

Cette mobilisation est aussi pour chacun la garantie d'un compte rendu fidèle des enjeux d'activités et de la bonne prise en compte des besoins de financement, alertes et points d'arbitrage opérationnels.

AGIR POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Il s'agit d'un enjeu majeur et transversal pour la Métropole, que ce soit en interne, en matière d'inclusion sociale ou dans les différentes politiques publiques menées sur le territoire. Découvrez quelques chiffres et actions clés issus d'un plan de 84 actions, reflet de cette préoccupation au titre de la responsabilité sociétale de l'employeur (RSE).

DONNÉES MÉTROPOLITAINES RH

(décembre 2021)

Encadrement

36,5% des managers sont des femmes alors qu'elles représentent **49,4%** des effectifs.



Rémunération

Les femmes gagnent moins que les hommes :

- **16,5%** en catégorie A
- **7,7%** en catégorie B
- **16,3%** en catégorie C



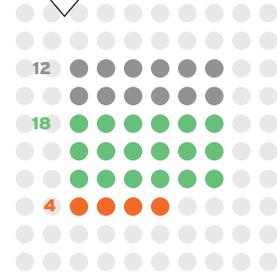
Métiers

21% de femmes dans la filière technique
83% dans la filière administrative
92% dans la filière médico-sociale



Mixité

Sur plus de 150 métiers, **12** sont vraiment mixtes, **18** sont exclusivement masculins (filière technique) et **4** sont exclusivement féminins (métiers de la petite enfance).



QUELQUES ACTIONS MÉTROPOLITAINES EN 2022

portées par le service Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations (DRHMG)



Installation de distributeurs de protections menstruelles dans 21 collèges



Exposition Égalité femmes-hommes dans les collèges



15 000 livrets sur les règles distribués aux collégiens et collégiennes



Actions de sensibilisation proposées en interne pour savoir réagir au harcèlement de rue



É G A L I T É



150 000 violentomètres* imprimés sur des sacs à pain et distribués par 200 boulangeries de la Métropole

*Outil permettant de « mesurer » si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

POUR LA SÉCURITÉ DES AGENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

À la suite de la crise sanitaire, un nombre croissant de signalements d'incivilités de la part d'utilisateurs sur les agents de terrain des métiers urbains, sociaux et médico-sociaux a été constaté. En collaboration avec la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions de la DRHMG, les délégations DGEEP et DSHE ont entrepris plusieurs démarches pour faire face à cette problématique globale. Ce mois-ci, l'équipe du Petit Métropolitain vous emmène dans les coulisses de la campagne déployée prochainement sur l'espace public pour inciter les habitants à faire preuve de plus de courtoisie et à respecter la sécurité des agents de la délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP).

Pour la sécurité des usagers de la route, nos équipes sont 24h/24 sur le terrain

Respectez-les, ralentissez !

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Christophe & Franck

Campagne de sensibilisation à la sécurité des agents, incarnée par Christophe Vivien, chef d'équipe (à gauche) et Franck Campisi, adjoint technique (à droite)

Les métiers de terrain : des métiers à risque

Sur les territoires, près de 2 000 agents de la DGEEP œuvrent au quotidien pour le nettoyage des rues, la collecte des déchets, les travaux de voirie, de végétalisation, l'aménagement et la maintenance des ouvrages d'art, des voies rapides et tunnels, des espaces publics, l'entretien et l'accueil

des visiteurs des parcs métropolitains, tout en adaptant leurs modes de faire aux nouvelles politiques publiques d'apaisement et de sécurisation. Ils interviennent au service de tous les habitants dans des conditions parfois difficiles, de jour comme de nuit, et souvent en proximité avec les usagers.

Les agents de la DGEEP s'affichent dans les rues !

Depuis plus de 10 ans, des campagnes dédiées à la sécurité des agents mettent en lumière les équipes des services urbains dans des situations réelles sur le territoire. Après une période d'interruption, la nouvelle édition de la campagne est dédiée aux agents travaillant sur les voies rapides et tunnels. Ces équipes constatent une augmentation de la délinquance routière : fin 2022, 3 fourgons de la Métropole sur 5

étaient en réparation suite à des collisions. Mariya Beltramelli, responsable du service Information et communication de proximité de la DGEEP, accompagnée d'un photographe, a suivi les agents lors d'un balisage nocturne sur les voies rapides pour concevoir le visuel de la campagne. Son service a réalisé les affiches qui seront installées sur des panneaux positionnés aux entrées et sorties de la Métropole.



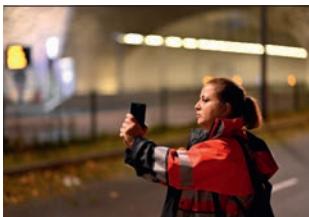
En coulisse



Christophe Vivien

Chef d'équipe Entretien balisage des voies rapides du secteur Est, direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DGEEP)

« Cela a été pour moi un plaisir de présenter nos métiers, méconnus des habitants, et de pouvoir mettre en lumière le savoir-faire et l'implication des équipes œuvrant ensemble pour assurer au quotidien la sécurité des usagers. La diversité de nos métiers, la complexité de nos activités, mais également nos zones d'intervention sur les voies rapides et dans les tunnels font de la sécurité un enjeu essentiel pour nos équipes. En effet, nous sommes régulièrement exposés aux forts risques d'accidents et aux incivilités croissantes des usagers. »



Mariya Beltramelli

Responsable du service Information et communication de proximité (DGEEP)

« Sensibilisée au sujet de la sécurité des agents de la DGEEP, j'avais déjà quelques éléments de contexte qui ont été malheureusement confirmés lors des prises de vue. Au moment de la fermeture des voies, j'ai observé un changement d'attitude de certains usagers : des propos durs, des comportements dangereux au volant... J'étais impressionnée par la patience, le professionnalisme, le calme et la bienveillance des équipes opérationnelles. Cette campagne est dédiée à ces agents humbles, passionnés et indispensables. Merci à Franck et Christophe pour leur accueil, pour l'accès à l'envers du décor et la qualité de nos échanges enrichissants. Ce premier volet va se poursuivre avec une démarche de mise en lumière de l'ensemble des agents de la DGEEP qui travaillent en proximité avec les usagers. »

Christophe Amarnier, agent de nettoyage de la subdivision NET Centre-Ouest



L'importance de la prévention



Sophie Stebelski

Responsable du service Prévention à la direction Ressources (DGEEP)

« Fin 2021, Catherine David, directrice générale adjointe de la DGEEP, a mobilisé notre service afin qu'il élabore des propositions pour accompagner nos agents exposés aux agressions croissantes sur la voie publique. Le plan d'action s'axe autour de fiches outils qui permettent aux agents et managers d'identifier les situations à risques, de s'en protéger et quand cela n'a pas été possible, de réagir suite à un évènement. En complément, près de 200 sessions de sensibilisation d'1h30 dispensées en interne sont en cours de déploiement auprès des équipes en contact avec le public. »

Les sessions de sensibilisation présentent ces outils de façon pédagogique et permettent surtout l'échange entre pairs afin de « débanaliser » des événements que les agents passent souvent sous silence et d'inciter au signalement. Depuis janvier 2023, une journée de formation sur ce sujet est ajoutée au parcours d'intégration de tout nouvel agent en contact de l'usager, grâce à la mise à disposition d'un marché de formation dédié à la DGEEP sur cette thématique et co-piloté avec la DRHMG et la DSHE.

Voir la vidéo
introductive
des sessions de
sensibilisation par
Catherine David :



Un constat généralisé

Les métiers sociaux et médico-sociaux, notamment dans les Maisons de la Métropole de Lyon, sont également confrontés à ces situations de violence, avec une augmentation perçue d'incivilités. La DSHE a engagé en 2019 un travail en mode projet et un plan d'action, en organisant depuis 2022 des groupes de travail constitués d'agents volontaires pour prévenir ces risques. Dès le 1^{er} trimestre 2023, il va permettre le déploiement d'une campagne de sensibilisation à destination des usagers, ainsi que des outils, actions de prévention et formations à destination des agents de terrain, toujours dans le cadre du marché commun aux délégations DSHE et DGEEP. L'ensemble de ces actions vous seront présentées dans un prochain numéro du Petit Métropolitain.

UN RÉGISSEUR À LA POINTE DE L'INNOVATION

Ce mois-ci, Cédric Monteiro, opérateur essais au laboratoire de la voirie (DGEEP), a rendez-vous dans un lieu atypique de la Métropole, en plein cœur du Pôle PIXEL à Villeurbanne : l'UrbanLab, laboratoire d'innovation ouverte de la Métropole de Lyon, géré par le service ERASME de la direction adjointe des usages et services numériques (DINSI/DDR). Cédric est accueilli par Thomas Escure, régisseur technique de l'UrbanLab.

BIO EXPRESSO



Thomas Escure

Suite à une formation à la SAE (School of Audio Engineering) d'Auckland en Nouvelle-Zélande, Thomas a travaillé durant 10 ans comme technicien ou régisseur dans la maintenance, l'événementiel et en studio d'enregistrement. En parallèle, il a suivi différentes formations en électronique, informatique, infographie, éclairage, photographie... C'est avec plus d'une corde à son arc qu'il intègre le service Érasme en 2007 en tant que régisseur technique et informatique.



« La Métropole de Lyon est une des seules collectivités en France à disposer d'un laboratoire d'innovation, explique Thomas. Ici, on imagine, on construit des prototypes et on expérimente des solutions techniques concrètes pour répondre aux enjeux sociétaux et aux nouveaux défis posés à nos politiques publiques. » L'objectif est de passer rapidement à l'action en donnant forme aux idées. Il s'agit de vérifier la valeur d'un concept. Si on se trompe, autant s'en rendre compte très vite pour le faire évoluer, en accord avec le terrain et les usages. Thomas fait partie d'une équipe d'une dizaine d'agents qui travaillent en partenariat avec tous les innovateurs du territoire, qu'ils soient agents publics, étudiants, grandes entreprises, startups, artistes ou simples citoyens.

LA RÉALISATION DE PROTOTYPES

Thomas guide Cédric à travers ce lieu inspirant, depuis l'espace Créativité jusqu'au Showroom où sont présentés des prototypes : Interpretable, Paperzoom, la Maison miniature, le Bac à sable augmenté... autant de projets développés dans le but d'apporter une valeur significative au plus grand nombre d'utilisateurs. En tant que régisseur technique, Thomas participe à la conception et à la réalisation de ces

Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com





APPEL AUX PORTEURS DE PROJET CURIEUX ET AGILES

Comment mesurer la pertinence des choix technologiques dans nos projets pour construire un numérique plus soutenable ?

Pour répondre à cette question, ERASME organise un workshop exceptionnel « Dézombifions le numérique ! » à l'UrbanLab du 20 mars au 7 avril 2023. Un workshop, c'est l'occasion d'élargir le champ de ses expériences, de rencontrer d'autres personnes avec des regards différents et d'apprendre à penser autrement son projet.

Vous vous sentez concernés ? Rejoignez-nous avec vos sujets et créons ensemble les conditions du déploiement de solutions (enfin) soutenables !

➔ Plus d'infos : www.erasme.org

dispositifs : « Je dois trouver le matériel adapté aux prototypes que l'on souhaite développer, faire des choix techniques correspondant aux contraintes d'utilisation, de scénographie et de sécurité. Puis je gère l'installation du matériel, logiciel, mobilier... en fonction des activités ou événements organisés et je participe à la documentation de ces usages. »

AU CŒUR DE LA TECHSHOP

Tous les matériels techniques, logiciels et consommables du service sont mis à disposition dans la TechShop : « Je m'assure que l'on ait toujours ici une base de matériel exhaustive et en bon état de fonctionnement (vidéo, éclairage, son, informatique...) pour répondre aux besoins de projets variés. Je suis constamment en veille technologique, à la recherche de produits que nous pourrions employer sur le long terme, pour de multiples cas d'utilisation. Il arrive que nous détournions l'usage initial d'un matériel pour nous en servir d'une manière nouvelle, parfois surprenante. » C'est cela aussi l'innovation !

ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SOIF D'INNOVATION

Thomas intervient auprès des agents du service et des participants aux activités de l'UrbanLab. Il les conseille sur le choix de matériel à utiliser en fonction des besoins, les aide à l'utilisation d'équipements et à la réalisation de prototypes, de contenus, de solutions logicielles...



IMPRESSIONS

CÉDRIC MONTEIRO

Incroyable, c'est vraiment un autre monde ici ! C'est super d'avoir ces compétences en interne avec des agents qui explorent de nouvelles pistes d'innovation pour garder un temps d'avance et améliorer le service public.



CONNAISSEZ-VOUS

EMHA, l'équipe métropolitaine de l'habitat ?

La toute nouvelle EMHA, Équipe métropolitaine de l'habitat, a été créée en juin dernier au sein du service Qualité du parc existant (QPE) de la direction Habitat et logement (DHL). Elle travaille auprès des étudiants, des jeunes actifs, mais aussi des familles les plus modestes et de celles et ceux qui habitent dans des habitats dégradés voire indignes ou qui cherchent un logement dans un marché de plus en plus tendu face à l'envolée des prix et la raréfaction des biens. Le Petit Métropolitain s'est intéressé à l'activité de ces agents qui, au croisement des enjeux de l'habitat privé, s'attèlent au développement d'une offre de logements abordables et de qualité pour tous.



De gauche à droite (en haut) : Vanessa Tursic, Émilie Pourny, Joy Gardet, Florence Tardieu ; (en bas) : Benjamin Wehrlé, Chloé Bourtourault, Grégory Barbet, Fanny Herda

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

L'EMHA agit en complémentarité de l'unité Péril (DHL/DSHE). Les principaux enjeux concernent le conseil et l'accompagnement des ménages, le repérage et le traitement des situations non conformes aux normes d'habitabilité (2,7 % des résidences principales du territoire métropolitain sont potentiellement indignes) et bien évidemment la prévention. Sur ce dernier volet, deux nouveaux outils ont déjà été mis en place :

- un point d'entrée unique pour traiter les situations de mal logement via la plateforme nationale Histologe (accessible sur Toodego par le service « Signalez un problème dans votre logement ») sur laquelle s'est positionnée la Métropole pour faire partie des sites pilotes,
- un permis de louer expérimenté depuis le 1^{er} décembre sur le secteur de Bellevue à Saint-Priest. Vanessa Tursic, adjointe de Florence Tardieu, responsable du service QPE, explique : « Des outils qui ne sauraient remplacer les visites sur le terrain avec à la clef un contrôle des situations non conformes et une action conjointe

avec nos principaux partenaires que sont les communes, la CAF, la Préfecture, l'Agence régionale de santé (ARS), les opérateurs et associations, etc. »

ENCADRER LES LOYERS SUR LYON ET VILLEURBANNE

Plus connu, l'encadrement des loyers est la mesure qui vise à contenir les prix des loyers sur les communes de Lyon et de Villeurbanne. « Cette expérimentation, parce qu'il s'agit encore d'une expérimentation, précise Chloé Bourtourault, chargée de mission Prévention habitat indigne et logement abordable, a débuté en novembre 2021. Elle concerne toutes les locations du parc privé, y compris les locations meublées et les colocations, et ce dès leur première mise en location. » Les changements de locataire et les renouvellements de baux ne font pas exception à la règle. Le loyer maximum ne devra pas dépasser un loyer de référence majoré de 20 %. À l'avenir, les loyers trop élevés devront se conformer à la réglementation. Si vous avez des doutes sur le montant de votre loyer, la direction Innovation numérique et systèmes

d'information (DINSI), en lien avec la DHL, a développé un simulateur de loyer qui est d'ores et déjà accessible sur :

➔ www.toodego.com > service Encadrement des loyers

LUTTER CONTRE LA VACANCE ET CONTENIR L'OFFRE DE MEUBLÉS DE TOURISME EN ZONE TENDUE

Dans une agglomération où 20 000 ménages sont mal logés et où 6 000 logements sont vacants, il y avait urgence à (re)mettre des logements en location, de qualité et à prix abordable dans le parc privé. Seulement voilà, comment faire ? La Métropole tente de trouver des solutions. Elle propose aux propriétaires de logements vacants de les remettre sur le marché locatif moyennant un certain nombre d'avantages (une prime et des aides aux travaux) en contrepartie d'une location à un prix abordable (de 15 à 45 % au-dessous du prix du marché, sur une durée de 6 ans minima et bien sûr à des ménages modestes). Pour ceux que ça intéresserait, toutes les informations sont disponibles sur :

➔ louer-solidaire69.fr

CHARLOTTE GIREAU, DE LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX AUX RENCONTRES MÉTROPOLITAINES



Conseillère spécialisée à la DSHE, Charlotte Gireau est membre de la communauté des formateurs internes depuis 3 ans. Peut-être le saviez-vous ? À la Métropole, des agents peuvent devenir, en plus de leurs fonctions habituelles, formateurs internes : de manière occasionnelle ou régulière, ils forment leurs collègues sur des sujets qu'ils maîtrisent particulièrement. Ils sont actuellement plus de 250.

Charlotte a d'abord été assistante sociale pendant 18 ans, un métier où elle a orienté et accompagné au quotidien des personnes en difficulté pour leur permettre d'accéder aux droits qui sont les leurs. Après avoir repris ses études en Master 2, elle a acquis, au fil du temps, une expérience de terrain qu'elle a transposée au métier qui est aujourd'hui le sien à la DSHE. Elle y exerce la fonction de conseillère spécialisée à la direction du Développement social et médico-social, une direction visant à accompagner les professionnels dans l'évolution des pratiques et à adapter l'expertise et le conseil technique dans le domaine social global et médico-social. Un métier tout aussi riche que le précédent qui l'amène à être en soutien et en conseil des équipes sociales, tout en ayant un rôle d'expertise auprès d'autres directions qui portent des politiques sociales (logement, enfance, insertion...).

PARLER LA MÊME LANGUE QUE SES COLLÈGUES

Les travailleurs sociaux participent à la lutte contre le non recours au droit. Et l'accès au droit passe par la transmission des informations les plus justes et les plus précises possibles aux usagers. « *J'organise 3 ou 4 fois par an des tutorats pour les nouveaux travailleurs sociaux, je les accompagne sur des sessions de 7 jours. J'essaie de leur donner un retour très terrain. On n'est pas que dans la théorie, on est aussi dans le partage et la valorisation des expériences,* explique Charlotte. *Et c'est d'ailleurs ce qui permet aux pratiques d'évoluer.* » C'est là tout l'intérêt

de la démarche. Alors que les prestataires externes de formation ont, de fait, une vision plus théorique des sujets, le formateur interne bénéficie d'une connaissance concrète des besoins de son public. « *Il parle la même langue que ses collègues. Il connaît les process internes, la réalité du terrain, le jargon... D'où des contenus très opérationnels et une appropriation rapide de la part des participants.* », explique Sandrine Renevier, responsable du service Formation développement des compétences (DRHMG).

ÊTRE ENSEMBLE POUR VALORISER NOTRE COLLECTIVITÉ

Formatrice interne, c'est donc tout naturellement que Charlotte a accepté de l'être aussi dans le cadre des Rencontres Métropolitaines, cet événement inédit qui mobilisera, les 9 et 10 juin prochains, quelque 400 agents volontaires pour une opération « *hors les murs* » de dialogue avec les habitants. Chaque agent volontaire devant en effet savoir parler des politiques publiques et des compétences de la Métropole, une quinzaine de formateurs internes, dont Charlotte, ont eu la charge en janvier de consolider leurs connaissances et de les préparer à cette démarche. Interrogée à la sortie de la formation qu'elle venait de donner le matin même, en binôme avec une autre de ses collègues, Charlotte dit avoir ressenti du plaisir, dans ce groupe, à être ensemble pour valoriser notre collectivité. « *C'est enthousiasmant de savoir que nous sommes tous là pour porter un projet commun au service du public. Ça fait sens.* » conclut-elle.



Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

ET SI VOUS TESTIEZ LE MÊTATEST ?

Tempro, dématérialisation, exposition virtuelle Lugdunum, rénovation de la place des Martyrs, nouvelles consignes de tri... sont autant de projets testés par les MÊTAtesteurs, cette démarche conduite en interne et qui vise à parfaire la qualité des services proposés aux usagers de la Métropole de Lyon.



**Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?
Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com**

Merci à Monika Lamour (DSHE) et Laurent Bonnet (DVMAP) d'avoir égayé cette journée grisâtre !

LES ASSOS

21



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

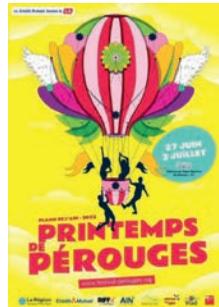
LES ASSOS

Le 18 janvier 2023, M. Mathieu Azcué a été nommé président du COS par Bruno Bernard, en remplacement de Mme Zémorda Khelifi.

SÉLECTION DE SPECTACLES / MATCHS

BOURSE DU TRAVAIL

- Festival Nuits Sonores
- Jazz à Vienne
- Printemps de Pérouges
- Matches LOU Rugby Top 14



→ Retrouvez l'intégralité de la programmation sur le site Cosmely.fr

ÉPARGNE VACANCES 2023

La campagne Chèques Vacances ou Macartevacances 2023 se termine le 28 février. Pensez à faire votre commande, aucune dérogation ne sera acceptée après ce délai.



LOCATIONS ÉTÉ 2023

Les inscriptions pour les locations de l'été 2023 sont ouvertes. Consultez le site [Cosmely](http://Cosmely.fr).



CESU

À partir de 2023, la participation du COS augmente :

- Tranches 1 à 3 : 6 € par chèque (valeur faciale 15 €)
- Tranches 4 et 5 : 3 € par chèque (valeur faciale 15 €)

Les demandes pourront être effectuées jusqu'au 15 de chaque mois afin d'être commandées à la fin du mois en cours.



BILLETTERIE EMILE'S

La billetterie EMILE'S (billetterie en ligne) est accessible uniquement via votre espace [Cosmely](http://Cosmely.fr)

→ Renseignements et inscriptions sur le site Cosmely.fr

P 21

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org

COURIR UN MARATHON EN RELAIS

Samedi 25 mars 2023, venez participer à l'Ekiden de Lyon, un marathon relais en plein cœur du parc de Parilly. L'Ekiden est une course où 6 coureurs se relaient pour parcourir la distance d'un marathon soit 42,195 km. Grâce à des distances courtes, cette course est accessible au plus grand nombre : runners, clubs, étudiants, entreprises, familles, débutants en course à pied... tout le monde peut participer !

Constituez dès maintenant votre équipe pour cette course festive et conviviale. Les équipes aux couleurs de la Métropole sont les bienvenues !

Renseignements et inscriptions : lyonsportmetropolejogging.athle.fr

Lyon Sport Métropole



LE PETIT MÉTROPOLITAIN - FÉVRIER 2023



UNITE SYNDICALE : SAVOIR LAISSER DE COTE SON EGO

Au plan national, toutes les organisations syndicales font bloc, en intersyndicale, contre le projet injuste de réforme des retraites. La manifestation de force et d'unité du 19 janvier dernier a montré l'importance de la cohésion syndicale, face à un exécutif

sourd à toute négociation. **Pourquoi l'unité syndicale, qui est possible au plan national, ne l'est-elle pas à la métropole de Lyon ?**

Au-delà de vieilles habitudes de cogestion qui existent encore, notamment au COS, entre des élus politiques antidémocratiques et les syndicats peu représentatifs, reste l'égo de **certaines O.S** qui, **bien que d'accords sur l'essentiel des revendications, ne peuvent accepter le résultat des urnes et préfèrent jouer dans le camp de l'administration.** Cette attitude irresponsable fait le jeu d'un exécutif peu ouvert, au-delà des mots, au dialogue social et à la négociation. Bien que largement arrivé en tête des dernières élections professionnelles, l'UNSA-UNICAT ne revendiquent aucune hégémonie, juste la place qui est la leur. Le résultat final est sans appel, la pilule est difficile à digérer pour beaucoup. Mais il faut l'accepter et aller de l'avant, c'est ce qu'attendent les agents. Il est temps que les choses évoluent et que chaque O.S trouve sa place autour de la table syndicale, pour construire collectivement une unité syndicale (suite Unicat)...

unsametropoledeleyon.com / Facebook : **unsa métropole de lyon**

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet: unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



UNITE SYNDICALE : SAVOIR LAISSER DE COTE SON EGO (suite UNSA)

C'est pourquoi nous en appelons à nouveau à l'unité syndicale, sur les grands dossiers qui sont à négocier avec l'exécutif, pour **faire front commun.** **C'est le seul moyen d'obtenir des**

avancées sur les rémunérations, la semaine de 4 jours, la diminution de la souffrance au travail, l'équité et la justice sociale.

Sachons mettre en sourdine nos égos, contraires à l'action syndicale, ouvrons largement les débats, dans chaque organisation syndicale et au-delà, **pour porter collectivement une plateforme commune de revendications** et se donner les moyens d'obtenir des avancées pour tous les agents, pendant les 4 prochaines années.

Nous y sommes prêts et l'avons proposé à tous nos collègues des autres syndicats.

**SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE
NOUS SOMMES PLUS FORTS**

unsametropoledeleyon.com / Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unicat@grandlyon.com



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Avancement de grade
Le déroulement de la carrière des agents de la Métropole de Lyon est un sujet de préoccupation pour la **CFDT**.

Nous vous en avons déjà parlé dans l'article de février 2022 et dans nos actualités Comète.

Si nous revenons sur ce sujet, c'est parce que la Métropole de Lyon ne progresse pas dans son traitement de ce dossier.

La **CFDT** constate que la Métropole a, une fois de plus, mis en œuvre des décisions arbitraires.

Pour la CFDT ces mesures ne respectent pas le cadre légal ni l'esprit des textes qui régissent la carrière des fonctionnaires.

La **CFDT** Métropole de Lyon appelle l'ensemble des agents à être vigilant et attentif à leur déroulement de carrière.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions relatives à votre carrière, votre avancement de grade, votre promotion, votre entretient professionnel.

La **CFDT** peut vous accompagner dans des démarches de négociation auprès de notre employeur.

Si nécessaire, elle peut également vous accompagner dans une démarche contentieuse auprès du Tribunal Administratif.

Rejoignez-nous !!

Contactez la **CFDT** : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



Changement de Logo à la Métro !

Et les agents ? Et l'environnement ?

Nos élus actuels ont décidé un changement de logo de la collectivité.

Surprise, la surface peinte est supérieure à la précédente alors qu'on nous demande de

faire des économies de la ressource !

Ce changement va entraîner la modification des enseignes de tous les sites, de tous les véhicules marqués, de tous les papiers à entête, des vêtements de travail...

C'est une dépense somptuaire alors que la précédente mouture n'était toujours pas affichée partout. Nos représentants le signalent régulièrement. Elle peut être estimée à plusieurs centaines de milliers d'euros ! Scandaleux pour les agents et pour l'environnement à qui l'on refuse le droit d'avoir un salaire égal à grade, ancienneté et fonction égal(e). Nous avons toujours 4 modes de rémunérations sur un poste de travail : ex Grand Lyon, ex Département, contractuel, nouvel arrivant.

La **CFTC** a toujours revendiqué que le seul moyen de sortir de ce système est de prendre le meilleur des 2 anciennes collectivités.

**Convergence vers le haut : OUI ! - Nivellement par le bas : NON !
REJOIGNEZ-NOUS FAISONS BOUGER LES CHOSES EN 2023 !**

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06.

Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



L'Agenda Social 2023 vu par le SNT CFE-CGC

Nous demandons que les actions engagées au cours des années précédentes puissent aboutir dès 2023.

Rémunération : NBI, RIG et RIF équitables, augmentation des ratios des avancements de grade, prime de 49 points aux oubliés et exclus du SEGUR, prime d'intéressement collectif portée à 600€.

Conditions de Travail : versement de l'indemnité télétravail, versement d'une indemnité pour l'aménagement du poste de travail à domicile, mise en place d'une formule de semaine de 4 jours, améliorations de conditions de travail, cotisations illégales pour les véhicules avec remisage à rembourser, une vraie étude chiffrée des déplacements professionnels.

Social : augmentation de la part employeur de la prévoyance à 13% avec un rétroactif au 01/01/2023, en lien avec la hausse des cotisations des agents, augmentation des tickets restaurant
Nous avons écrit puis rencontré la Vice-présidente le 30 janvier. La belle est désormais dans le camp de l'Administration !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



A chaque renouvellement électoral du COS (qu'il soit politique ou syndical), le CA (Conseil d'Administration) se recomposant, le Bureau du COS et les représentants des Affaires Sociales sont désignés par un nouveau vote des membres élus du CA,

comme défini par les statuts qui sont connus de tous ses membres. Le 18 janvier, ces votes ont eu lieu.

SUD est élu au poste de Secrétaire du Bureau, comme depuis les deux années précédentes. SUD est aussi élu à la Commission des Affaires Sociales (CAS).

Le reste du Bureau est composite, toutes les Organisations Syndicales y figurent mis à part le syndicat UNSA qui, n'ayant pas été élu au poste de 1^{er} vice-président, a refusé de postuler ailleurs et de participer aux votes. Mieux que quiconque, ils connaissent pourtant les statuts du COS.

SUD sera la garantie d'une vraie défense des intérêts individuels et collectifs des agents, pour un fonctionnement encore plus solidaire pour tous.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél.** : 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet** : <http://www.sud-ct.fr>



REFORME des RETRAITES, c'est NON !

Nous exigeons du gouvernement, le retrait de son projet de report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans et d'augmentation de la durée de cotisation à 43 ans.

Si ce projet de loi passait, cela contraindrait la majorité des agents à travailler plus longtemps pour percevoir la même retraite et toucherait l'ensemble des travailleurs publics et privés.

Les agents bénéficiant de la retraite de catégorie active seraient également impactés, avec l'obligation d'effectuer 2 ans supplémentaires pour le même montant de pension.

Dans le régime actuel de retraite, il est déjà difficile pour la majorité des travailleurs d'obtenir la retraite à taux plein (75%) alors avec 2 ans de plus, cela précarisera un peu plus les travailleurs pour obtenir une retraite sans décote.

TOUS ENSEMBLE pour dire NON à ce projet de LOI

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fapt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Le discours culpabilisant sur la grève est reparti. Vous êtes minoritaires. Vous compliquez la vie de la majorité. Highlander n'existe pas. Tout le monde vieillit avec le temps. La majorité sera gagnante si les syndicats sont entendus sur la réforme des retraites. Une grève illimitée le plus vite possible permettrait d'en réduire la durée. Elle aurait moins d'impacts négatifs sur nos revenus et sur la population.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

1500 participants à la cérémonie des vœux. Après une ouverture par une performance de cirque de corde volante et violoncelle proposée par l'association de préfiguration de la Cité internationale des arts du cirque, Anne Jestin, Directrice générale des services, et Bruno Bernard, Président de la Métropole, ont présenté leurs vœux à l'ensemble des agents de la Métropole et tracé des perspectives sur nos politiques publiques et nos projets. Vous étiez près de 1500 agents à participer à la cérémonie, dont 850 en présentiel au musée des Confluences.

